

PROJET ASSOCIATIF

USOPOC Badminton

Le projet du club est composé de 4 volets :

- Le volet sportif
- Le volet éducatif
- Le volet social
- Le volet économique

Ces 4 volets reprennent les axes du projet fédéral :

- Réussir la performance sportive (volets sportif, éducatif)
- Devenir un sport majeur (volets sportif, social, économique)
- Intégrer le développement durable aux actions fédérales (volets éducatif, social, économique)
- Eriger l'emploi, la formation et les équipements en priorités (volets sportif, éducatif, social, économique)
- Renforcer une communication systématique (volets social, économique)
- Rénover la gouvernance (volets social, économique)

Ils reprennent aussi les 4 axes du projet de la Ligue du Centre de Badminton construit avec les comités départementaux :

- Construire (volets économique, social)
- Jouer (volets sportif, social, éducatif)
- Former (volets éducatif, sportif, économique)
- Progresser (volets sportif, éducatif, social, économique)

Le projet du club est en adéquation avec la politique fédérale et les souhaits de l'Etat pour le développement de la pratique sportive.

Il peut se caler sur les 4 axes déclinés du projet de la Ligue : construire, jouer, former, progresser.

Nos actions sont :

Construire :

Structurer le club,
Implanter des tracés cohérents et optimisés dans les salles avec l'aide de la ligue et du comité départemental,
Augmenter la capacité d'accueil du club,
Optimiser les créneaux,
Fidéliser les licenciés,
Attirer de nouveaux adhérents, quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine, leur handicap, leur milieu social, leur vécu,
Recruter des dirigeants, inciter au passage de bénévole à dirigeant, encourager la prise de responsabilité,
S'impliquer dans son bassin

Jouer :

Proposer des animations pour tous,
Faire jouer les adhérents,
Organiser des rencontres amicales avec les clubs voisins,
Participer aux compétitions et rencontres par équipes et individuelles,
Organiser des événements et des temps festifs pour tous

Former :

Encadrer un maximum de séances et de créneaux au sein du club,
Amener les bénévoles et dirigeants du club à se former et éveiller leur curiosité

Progresser :

Labelliser l'école de badminton,
Favoriser la participation des jeunes aux stages, sélections et plateaux proposés,
Faire vivre le dispositif jeune,
Proposer des créneaux jeunes spécifiques et proposer le Minibad aux plus jeunes,
Promouvoir l'intégration de jeunes du club dans le parcours d'excellence sportive (dispositif avenir, Pôle...)

Ces 4 axes sont dans le but de promouvoir le badminton au plus grand nombre et d'amener une culture badminton. Ils sont traduits dans le projet du club en 4 volets :

1. Volet sportif

1) Les activités proposées par l'association :

Le club accueille les adhérents sur 13h de créneaux par semaine pour tout public sur 6 terrains de badminton au gymnase Gabriel HERVIER, 19 ter rue Jean JAURES, 45400 Fleury les Aubrais.

Il y est mis en place des animations, des rencontres amicales, des compétitions, des entraînements, des initiations, des stages ponctuels, des tournois internes, des sorties...

2) Les fonctions assurées :

- initiation des créneaux jeunes (3 créneaux par semaine d'1h30)
- compétition : encadrement des créneaux compétiteurs adultes (2 créneaux par semaine de 2h)
- loisir / bien-être : animation et conseils sur créneaux loisirs (1 créneau par semaine d'2h), et jeu libre et rencontres sur créneaux loisirs (2 créneaux par semaine de 2h).

3) Les pratiquants concernés par chacune des fonctions citées précédemment :

- nombre d'adhérents :

124 licenciés au club en 2014-2015

- nombre de licenciés par tranche d'âge (-18 ans / 18 ans et +) et par genre :

38jeunes (28 garçons, 10 filles) sur les 2 créneaux dédiés, 15 joueurs (11 hommes/garçons, 4 femmes) sur les 2 créneaux compétiteurs jeunes, 86 adhérents (60 hommes, 26 femmes) sur les créneaux loisirs.

- les territoires d'habitation des pratiquants (urbain, rural...) :

40% des licenciés du club habitent la ville, et sur les 60% n'habitant pas la ville du club, tous sont de la communauté de communes.

- le territoire d'implantation du club :

Le club est implanté dans un quartier urbain, au sein du comité d'entreprise SNCF et géré par l'antenne 45.

4) Les modalités d'accueil correspondant aux fonctions assurées :

- l'offre de pratique adaptée à la diversité des publics accueillis (seniors, personnes en situation de handicaps, femmes, enfants, jeunes...):

Le club propose des animations pour tous afin que les licenciés du club puissent se retrouver. Le matériel est adapté à la pratique parabad et minibad. La mixité est favorisée sur les créneaux du club et lors de rencontres et compétitions (2 équipes adulte engagées). Les jeunes détectés sont aussi envoyés en stage mené par le comité départemental ou la ligue.

- les modalités de prise en charge selon les publics (effectifs, créneaux horaires, utilisation d'espaces, nombre et qualification des intervenants...)

Les intervenants du club sur les créneaux encadrés ont tous un diplôme (2 formés DAB (animateur), 1 formé DIJ (initiateur jeune) et préconisé des formations aux futurs encadrants).

- les modalités prises ou prévues pour l'amélioration (formations, nouvelles activités, disponibilité des équipements...).

Communication sur les formations dispensées par la ligue et le comité départemental : formations initiales et continues pour les encadrants, les bénévoles et dirigeants, les officiels de terrain (arbitre, organisateur de compétition, juge-arbitre).

5) L'organisation (et/ou participation) à des manifestations éco responsables

Sur chacune des organisations et sur chaque créneau, les bénévoles du club veillent à éteindre les lumières, couper les robinets, fermer la salle, la rendre propre en triant les déchets et en les mettant dans les poubelles appropriées.

Principales actions envisagées ou à reconduire par le club pour le volet sportif :

Accueillir de nouveaux adhérents dont les jeunes et tendre vers la parité garçon / fille

Adapter les créneaux aux besoins des adhérents (animations ciblées, initiation, stage, entraînement...)

Former des bénévoles pour animer les créneaux et être plus pertinent dans le contenu des séances

Améliorer le niveau de jeu par le recours à un diplômé d'Etat

Animer et développer l'école de jeunes

Accompagner les joueurs en compétition et inscrire le maximum d'équipes dans les championnats par équipe...

2. Volet éducatif

Le club a des objectifs éducatifs afin d'assurer une relève pour les actuels joueurs, dirigeants, bénévoles et acteurs du club.

1) La présentation des chartes, labels ou codes de la discipline auxquels le club se réfère :

Le club se réfère aux projets de la fédération, de la ligue, du comité départemental pour mener à bien son projet tout en respectant les valeurs qui l'animent.

2) Les valeurs de référence auxquelles le projet se réfère sont :

- transmission de savoir être
- éthique
- solidarité
- engagement citoyen
- écocitoyenneté
- respect de l'autre et lutte contre toutes discriminations et violences
- promotion de la santé
- lutte contre le dopage
- dépassement de soi
- l'olympisme
- ...

3) Les modalités de développement des thématiques :

- respect des valeurs dans les comportements :

L'encadrement du club veille à inculquer une éducation aux jeunes comme aux adultes par le respect des règles de la discipline, de l'utilisation de la salle, le respect des encadrants bénévoles et professionnel, et l'installation et rangement du matériel à chaque séance et chaque organisation du club. Le projet écrit de "école de Badminton" est un support indispensable dans un cadre de référence jeune.

Accompagnement d'un comité jeune pour amener la relève du club à être force de propositions auprès du comité directeur de l'association et mettre en place des projets.

- actions d'information, de sensibilisation, de formation :

Organisation de réunions de bureau pour faire le point, permettre d'être à jour sur les orientations du club, construire et vigiler sur les projets futurs...

Utilisation des panneaux d'informations mis à disposition, informer à travers les nouveaux supports informatique ou autres...

Proposer continuellement les formations dirigeants et bénévoles.

4) Les partenaires du club qui participent au projet en fonction des thématiques :

- collectivités : Ville de Fleury les Aubrais, Conseil départemental, Agglomération Orléans.
- partenaires privés : SNCF, Comité d'entreprise antenne 45, Union Sportive des Cheminots de France.
- autre : Comité départemental de badminton (contractualisation comité-club), ligue du Centre-Val de Loire de Badminton...

5) Au-delà de la pratique sportive, types de participation des adhérents à la vie du club :

- participation à l'assemblée générale : les adhérents sont tous conviés à l'AG du club
- comité de jeunes : mise en place prévue d'un comité de jeunes pour éduquer aux fonctions dirigeantes
- commissions : organisation, animation des commissions du club pour mener le projet du club, sponsoring.
- mobilisation des adhérents, des familles, des bénévoles à travers des actions (organisation, événements...) : appel aux bonnes volontés pour les actions de promotion (portes ouvertes, journées des associations...), et autres animations et manifestations pour gérer les buvettes, la partie sportive, la logistique, la galette, goûter de Noël...
- engagement dans une formation : communication autour des formations proposées pour inciter à la relève des dirigeants

Principales actions envisagées ou à reconduire par le club pour le volet éducatif :

Former des bénévoles et dirigeants pour assurer la relève du club

Former et animer un comité jeune pour donner le sens des responsabilités aux jeunes

Développer l'école de jeunes
Faire vivre le projet du club et l'évaluer chaque saison
Développer les partenariats du club tant public que privé
S'impliquer dans son bassin sportif
Etre Référent de son activité sportive
...

3. Volet social

Sont présentées les initiatives prises par l'association qui peuvent favoriser l'accès à la pratique sportive des personnes qui en sont éloignées.

1) L'identification des publics éloignés de la pratique et les initiatives prises pour améliorer leur accès au sport :

Handicapés : possibilité de pratiquer grâce au matériel adapté, animations pour accueillir et encadrer le public en situation de handicap, liens avec les instituts spécialisés (IME), rencontres...

Femmes : mixité favorisée sur les créneaux du club, actions dans les écoles, stages pendant les vacances scolaires pour jeunes...

Quartiers : Le club n'est pas situé dans un quartier de la politique de la ville, mais participe aux différentes animations menées dans ce cadre.

Revenus modestes : politique tarifaire pratiquée par le club (dégressif si plusieurs de la même famille, tarifs spécifiques chômeurs, étudiant, cheminots et ayant droit...), prêt de matériel aux nouveaux...

2) Les moyens mis en œuvre :

- équipements utilisés par le club pour accueillir ces publics : poteaux et filets adaptés pour jeunes et handicapés, mallette du dispositif jeune pour les créneaux des petits, raquettes et volants prêtés et offerts selon les cas...
- concertation avec les collectivités / les associations / autres acteurs : animations pour les jeunes pendant les vacances, participations aux sollicitations locales sur des événements...
- activités parents/enfants : animation de créneau dit familial notamment le dimanche pour que toute la famille puisse jouer ensemble...
- tarifications diversifiées : politique tarifaire du club adaptée aux ressources de chacun et aux cheminots et ayant droits...

3) Les méthodes :

- variété de l'offre : ouverture de sections loisirs, d'écoles de sport : offre d'accueil du club importante car possibilité de pratiquer en compétition, en loisir, sur des créneaux adaptés (minibad, jeune, loisir, compétiteur...).
- informations générales ou ciblées, portes ouvertes, invitation à la découverte, utilisation du réseau local.
- implication dans des démarches pour sensibiliser de nouveaux publics : accompagnement éducatif organisé ou projeté par le club...

4) Type de partenariat :

- animation de réseaux ou collaboration avec des structures/organismes à but spécifique : recherche de partenariat avec comité handisport, sport adapté, associations locales, services de l'État, structures sociales ou éducatives...

- liens et implication avec d'autres dispositifs : recherche de participation à des actions de la ville (stages découverte pendant les vacances, cycles scolaires...), service civique...

Principales actions envisagées ou à reconduire par le club pour le volet social :

S'impliquer dans son bassin sportif
Augmenter la capacité d'accueil du club
Animer des stages pour tous et de découverte pendant les vacances
Développer une politique tarifaire pour réduire le coût d'accès à la pratique

Diversifier les licenciés du club par une offre adaptée (créneau familial, jeune, loisir...)
Intégrer de nouveaux publics dans la vie du club et parmi les licenciés
Faire découvrir le badminton à tous, quels que soient son handicap, son sexe, son origine, son vécu, ses revenus...

4. Volet économique

1) L'organisation générale du club pour assurer ses missions :

Moyens humains

- ressources humaines de l'association : répartition des responsabilités entre les membres du club (bénévoles)
Club cheminots avec à minima 1 Président, 1 trésorier et 1 Secrétaire

- part du budget lié aux personnels rémunérés : basé sur le bénévolat

- qualifications, formations fédérales, d'État, et continue : 3 personnes formés, dont 2 DAB, 1 DIJ

- nombre d'emplois aidés (Emploi CNDS, cap'asso...) : aucun

2) Le budget du club :

- présentation des recettes et dépenses :

Dépenses: 12300€

Recettes: 12500€

Dépenses: Prestations de services (tee shirt club compétition, dotation "école de badminton") 1200€

Matières et fournitures 2500€

Frais postaux 300€

Déplacement 1500€

Licence et frais d'engagement 6800€

Recettes: cotisation adhésion 8800€

Subvention 2500€

Autres 1200€

- prix de la cotisation : 21€ pour les extérieurs, 6€ pour les cheminots, ayant droits et jeunes de -18 ans.

3) Les moyens matériels :

- locaux, matériels... : Gymnase Gabriel HERVIER mis à disposition par le Comité d'Entreprise SNCF. Le matériel est à acquisition du club.

6) La recherche de partenaires publics et privés (monde économique), parrainage (sponsoring), mécénat :
Secteur en voie de développement par le club même si la période est peu propice.

Principales actions envisagées ou à reconduire par le club pour le volet économique :

Améliorer les ressources du club par une diversification des partenaires

Valoriser le projet du club auprès des partenaires

Former en interne pour réduire les coûts liés à l'engagement de personnes ressources extérieures au club

Mutualiser les moyens notamment pour les déplacements en stage, compétition ou autre

Favoriser le covoiturage

Intégrer le développement durable dans l'ensemble des actions du club...